



Heures des Offices au Sanctuaire de N.-D. du Cap

La semaine : Messes à 5½ hrs. 6½ et 7 heures. — Vénération des Saintes Reliques et bénédiction des objets de pitié à la demande des pèlerins.

Le Dimanche : Messes à 5½ h, et 7 heures ; grand'messe paroissiale à 9½ h. — A 7 hrs p.m. Vêpres suivies du Salut à l'église paroissiale.

Confessions : On entend les confessions le matin de 6 à 8 hrs.

Communion : La sainte communion est distribuée avant, pendant et après chaque messe.

N.-B. — Soit pour les confessions, soit pour la sainte communion, en tout temps, les pèlerins peuvent s'adresser au frère sacristain qui leur procurera un prêtre

N.-B.— Pour les triduum préparatoires aux pèlerinages, pour les missions ou retraites paroissiales, messieurs les curés peuvent s'adresser au R. P. W. Valiquette, supérieur, Cap-de-la-Madeleine ou au R. P. Supérieur, o. m. i., 218, Visitation, Montréal, ou encore au R. P. Supérieur, o. m. i., Eglise St.Sauveur, Québec.

LIVRES D'OCCASION

(en vente au Bureau des Annales)

Brydaine : Sermons — Rua : Conférences — Léonard de Port Maurice : Ses œuvres — Mieckow O. P. : Litanies — Le Chapelain — P. Anisan : Vers Lui — Sermons nouveaux : Lyon, 1830 — Weiss O. P. La Perfection — Mgr Gibier ; Objections — Jésus-Christ — Nos plaies Sociales.